

Département

COMMUNE D'AIGUILLON

Lot et Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU MARDI 7 JUILLET 2026

Nombre de
membres du
conseil : 27
En exercice : 27
Qui ont pris part
à la réunion : 22

L'an deux mille vingt-six, le mardi 7 juillet à dix-huit heures,
le conseil municipal de la commune d'Aiguillon s'est réuni en
séance, au nombre prescrit par la loi, dans la salle Louis Jamet,
sous la présidence de monsieur Christian GIRARDI, Maire.

Étaient présents : 22

MM Christian GIRARDI, Christophe MELÔN, Henri NEBLE, Michèle
BEUTON, Joël JACOB, Jeanne BOUCHERES, Daniel GRISEY,
Jacques NADALUTTI, Bernadette CAPEDEVILLE, Marie BAY,
Martine CHASSAGNE, Joël BIN, Luz-Victoria MELÔN, Thierry
BORDIN, Ahmed ABBASSI, Nicolas PIAZZON, Alain LAFON, Nicole
MOSCHION, Monique ZANUTTO, Michel PEDURAND, Martine
TOULMONDE, Frédéric SACRÉ

Date de
convocation :
30 juin 2026

Étaient absents : 5

Lise ROSSET, Cidalia BARRADAS VALERIO, Andreia FRANCO, Eric
LE MOINE, Catherine LARRIEU

Objet de la
délibération :

Pouvoirs de vote : 4

Lise ROSSET à Michèle BEUTON
Andreia FRANCO à Luz-Victoria MELÔN
Eric LE MOINE à Nicole MOSCHION
Catherine LARRIEU à Alain LAFON

FINANCES
-
DM n° 2

Secrétaire de séance : Martine CHASSAGNE

Assistaient à la séance :

Madame Martine BEVILACQUA, Directrice Générale des Services
Madame Isabelle CALAFAT, Assistante de direction

⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le rapport
suivant :

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il
est apparu nécessaire de procéder à un ajustement comptable
entre les différents chapitres entre section d'investissement et de
fonctionnement du budget principal de la Commune.

Cet ajustement a pour objet d'ouvrir les crédits budgétaires à la suite :

- des subventions d'équipements en nature amortissables relatives aux dons de fauteuils du cinéma Confluent
- Remboursement d'avances sur les travaux du marché de Rénovation et Extension du cinéma Confluent
- Dépréciations des actifs circulants (annexe jointe)

Cette décision modificative est précisée comme suit :

SECTION INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Chapitre	Article	Montant
041 - Opérations patrimoniales (Avances sur travaux Cinéma)	21318 - Autres immobilisations (F317)	15 000.00 €
041 - Opérations patrimoniales (don fauteuils Cinéma)	204181 - Organismes publics divers - Biens mobiliers, Matériels, études (F020)	17 600.00 €
TOTAL Section d'Investissement - Dépenses		32 600.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Chapitre	Article	Montant
041 - Opérations patrimoniales (Avances sur travaux Cinéma)	21318 - Autres immobilisations (F317)	15 000.00 €
041 - Opérations patrimoniales (don fauteuils Cinéma)	21318 - Autres immobilisations (F020)	17 600.00 €
TOTAL Section d'Investissement - Recettes		32 600.00 €

SECTION FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Chapitre	Article	Montant
011- Charges à caractère général	60632 - Fournitures de petits équipement (F020)	- 7 150 €
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants (F020)	7 150 €
TOTAL Section d'Investissement - Dépenses		0 €

*Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

- APPROUVE la décision modificative n° 2 proposée du budget principal de l'exercice 2026 par chapitre en section d'Investissement et de fonctionnement.

Le Maire,
Christian GIRARDI



La secrétaire de séance,
Martine CHASSAGNE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr